



Rapport du trésorier Petit Cœur de Beurre

Exercice 2019

L'année 2019 a été une année de consolidation sur le plan financier pour l'Association. En effet, l'Association ayant fait certifier ses comptes par un Commissaire aux Comptes pour la première fois en 2018, nous avons dû continuer à nous professionaliser et renforcer nos process. Nous avons notamment approfondi les relations avec notre expert comptable qui établit nos comptes depuis 2017.

Nos bénévoles ont continué à être également formé pour que nous puissions respecter toutes les demandes et exigences afin d'établir de manière la plus simple possible ces comptes et les retours que nous faisons à l'expert comptable.

Nous présentons donc pour la deuxième année des comptes annuels complets, avec des annexes explicatives et un compte emploi-ressources, qui répartit les recettes et les charges par missions sociales de l'Association, définies dans ses statuts.

Nous pouvons donc pour 2019 effectuer une vraie comparaison par rapport à 2018 étant donné que les comptes ont été établis par un expert comptable pour ces deux années.

Compte de résultat 2019

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Ventes de marchandises	44 462	36 699
Production vendue	15 500	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		4 776
Reprises et Transferts de charge		
Cotisations	2 100	4 790
Autres produits	449 926	367 381
Produits d'exploitation	511 988	413 647
Achats de marchandises	34 795	43 505
Variation de stock de marchandises	5 951	-28 385
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	223 233	206 514
Impôts et taxes	404	1 010
Salaires et Traitements	78 803	60 977
Charges sociales	25 321	24 684
Amortissements et provisions	1 071	475
Autres charges	525	13
Charges d'exploitation	370 104	308 793
RESULTAT D'EXPLOITATION	141 883	104 854
Opérations faites en commun		
Produits financiers	552	881
Charges financières		
Résultat financier	552	881
RESULTAT COURANT	142 435	105 735
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	37 493	66 975
Résultat exceptionnel	-37 493	-66 975
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser	29 809	
EXCEDENT OU DEFICIT	75 133	38 760

Les produits d'exploitation s'élèvent à près de **512 K€**

Ils se composent principalement des **dons** (1), pour un montant d'environ 464 900€ (soit environ 91% des produits d'exploitation), puis des **ventes de marchandises** (2) s'élevant à environ **44 600€** (environ 8.5%), des **cotisations** (3) des adhérents pour 2 100€ (près de 0.5%).

(1) Les **dons** ont augmenté de plus de 26% par rapport à 2018. Ils s'élèvent à près de 464 900€, soit près de 100 K€ en plus. 49.7% de ces dons proviennent de dons de particuliers (y compris les abandons de frais de bénévoles). Les bénévoles peuvent en effet décider de renoncer au remboursement de leurs notes de frais qui correspond alors à un don à l'Association. La somme s'élève en 2019 à près de 2 800€. Environ 40.6% sont des dons d'entreprises (y compris les partenariats et mécénats), même proportion qu'en 2018 et 9.7% d'associations ou autres.

(2) Les **ventes de marchandises** se décomposent entre les ventes de goodies proposés par l'Association (39% des ventes de marchandises), 46% pour les différentes ventes de produits (comme par exemple des ventes de livres, des ventes sur les buvettes lors d'événements, des œuvres lors des galas ou les entrées aux gala) en forte augmentation par rapport à 2018 où ces ventes représentaient 30% du total des ventes, et 13% pour les ventes de produits Kaloo (contre 5% en 2018). Le reste correspond aux ventes de dossards pour 0,7%.



(3) Les **cotisations**, s'élevant à 10€ par adhérent, s'élèvent à 2 100€ pour l'année 2019, contre 4 790€ pour l'année 2018.

A nouveau sur l'année 2019, l'Association n'a reçu aucune subvention publique spécifiquement dédiée aux associations.

Les achats de marchandises s'élèvent pour l'année 2019 à environ 34 800€. Ceux-ci correspondent aux **achats d'œuvres**, pour 11 250€, qui sont ensuite revendues aux galas organisés par l'Association (à Toulouse pour l'année 2019), aux **achats de dossards** pour le Marathon de Toulouse pour près de 1 200€ (sachant que ceux-ci sont ensuite remboursés par les participants et les donateurs. En effet, l'Association a pu bénéficier de prix plus avantageux en les achetant groupés et a donc avancé ces frais aux sportifs) et aux **achats de goodies**, qui est le principal poste. Certains de ces goodies sont donnés lors d'événements (comme les t-shirts lors de la Course des Héros par exemple) et d'autres sont vendus directement sur le site de l'Association ou lors d'événements divers tenus sur tout le territoire. Le montant correspondant aux achats de goodies se monte à plus de 22 300€. Ce montant est en baisse, l'Association avait en effet beaucoup de stocks, et les ventes de goodies se sont donc fait sur les stocks, d'où le fait que le stock soit moins important fin 2019 par rapport à fin 2018, cf. ci-dessous.

Pour la seconde année, l'Association a fait un point sur ses stocks en fin d'année 2019. Chaque bénévole a été mis à contribution pour calculer le stock par antenne régionale au 31 décembre pour tous les biens achetés dont elle a la possession. Ainsi la **variation de stocks de marchandises** s'élève à - 5 951€.

Les autres achats et charges externes sont beaucoup plus hétérogènes. Ils s'élèvent en 2019 à plus de 223 200€ et ont augmenté de 8% par rapport à 2018. Pour mieux comprendre ce poste qui regroupe de nombreuses dépenses, ces charges correspondent à:

- Les voyages et frais de restauration des salariés et des bénévoles (carburant, trains et avions, forfaits kilométriques et frais de restauration, locations voitures) pour près de 49 K€. Ce poste est lié également à la formation des bénévoles (séminaire de formation entièrement payé par l'Association, y compris le déplacement);
- Les achats de fournitures pour les hôpitaux pour plus de 44 200€;
- Des achats de prestations pour un montant de plus de 28 600€ (les ateliers socio-esthétiques, la sophrologie à Necker, les ateliers massage bébé, les prestataires lors du gala Toulouse, les animations de goûter, mais aussi pour le fonctionnement de l'Association comme une prestation RGPD, ainsi que le cabinet qui établit les fiches de paie ou encore des prestations graphiques pour la création des fiches patients ou les Essentiellles, etc...);
- La location du siège de l'Association à Courbevoie pour un loyer de 1 870€ par mois ainsi que les locaux de Toulouse pour lequel l'Association ne paye que les charges (300€ par an), ainsi que les assurances liées, soit un total de 24 K€ ;
- Les achats pour l'organisation de tous les événements pour un montant de plus de 23 500€ (y compris les prestations lors du Gala de Toulouse);

- Les fournitures administratives, les fournitures d'entretien et les impressions pour environ 15 100€ ;
- Les locations de salles pour les événements (11 500€), ainsi que les locations de matériel pour les événements (1 250€);
- Les frais d'affranchissements pour tous les envois (9 K€) ;
- Les honoraires du CAC (3 600€) ;
- Les honoraires de l'expert comptable (3 500€) ;
- La location de sites internet représente un montant de 1 900€ (logiciel Assoconnect quasi exclusivement) ;
- Les frais de télécommunication (2 lignes portables pour les salariées ainsi qu'une ligne fixe/internet au siège de l'association) pour environ 800€, etc...

En 2019, le montant des salaires et des charges sociales représente une charge totale d'environ 104 K€ (y compris les charges sociales). Cela comprend les deux salariés, l'alternante ainsi que les salaires versés à certains professionnels (salaires et charges sociales également).

L'un des éléments important à noter également est le niveau des charges exceptionnelles qui se monte à près de 37 500€ (vs. 67 K€ en 2018). Il correspond aux dons faits par l'Association à différents organismes :

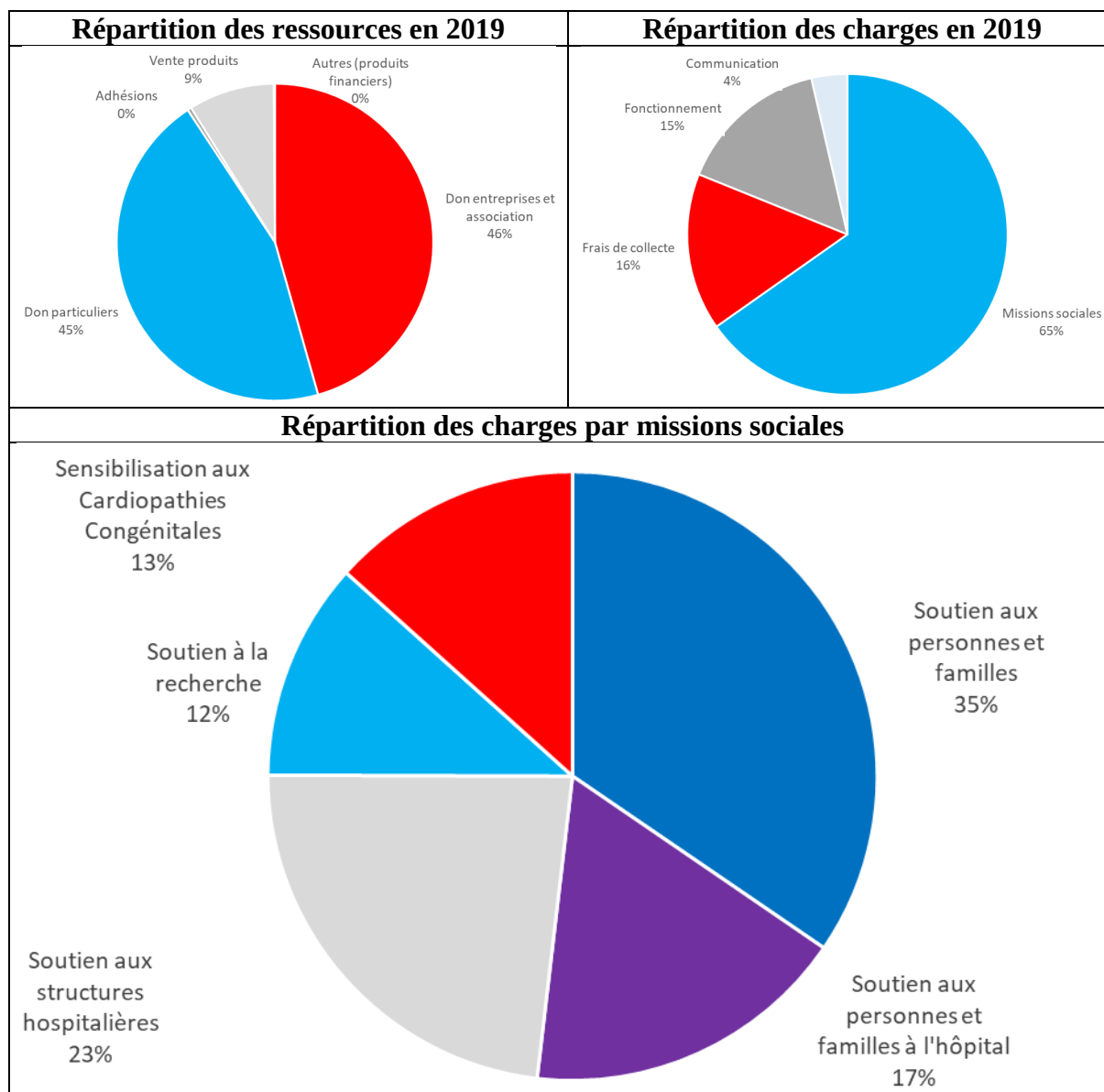
- à l'ARCFA (l'Association reverse 50% des bénéfices réalisés lors de la Course des Héros, soit un montant de près de 16 500€ pour 2019)
- à la Société Française de Cardiologie (12 K€) ;
- au fond de dotation Marie Lannelongue (5 K€) pour un projet éducation thérapeutique ;
- au Fond CHU Tours (2 K€) pour la décoration du service adultes;
- à l'Alysem (1 500€) pour une participation d'une colonie à Lyon pour des enfants greffés, et
- au CHU Neonat de Caen (500€) pour l'organisation d'une réunion d'informations spéciale sur le deuil périnatal.

Ce montant est en baisse pour plusieurs raisons : tout d'abord le montant de 2018 était élevé car le montant reversé à l'ARCFA dans les comptes annuels de 2018 comprenait deux années de dons liés aux galas (le chèque correspondant au gala 2017 ayant été encaissé tardivement par l'ARCFA), et les dons reçus pour la Course des Héros 2019 était bien moins élevé qu'en 2017, et donc la somme reversée à l'ARCFA était en conséquence moindre.

Près de 30 K€ sont également comptabilisés en engagements à réaliser, et correspondent aux fonds dédiés AG2R et HRPATH reçus mais non encore utilisés sur l'exercice.

L'excédent 2018 ressort à 75 133€, en nette augmentation par rapport à 2018.

Répartition des ressources, charges et description des ventilations analytiques



La répartition des ressources a déjà été expliquée plus haut dans le détail des produits d'exploitation. Le graphique permet de visualiser d'où proviennent ces ressources plus clairement.

En ce qui concerne les charges, elles ont été expliquées également dans les postes comptables "achats de marchandises" et "autres achats non stockés et charges externes", mais nous les ventilons ici analytiquement afin d'en faciliter la compréhension et d'analyser les chiffres d'une manière beaucoup plus opérationnelle.

Les Frais de fonctionnement incluent principalement la location du local de Courbevoie et de Toulouse, une partie des salaires des 3 salariées, les frais de déplacement des bénévoles et salariées, les assurances, les honoraires de l'expert comptable et du CAC, les frais de fonctionnement quotidien de l'Association et de la tenue des locaux.

Bilan 2019

Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	4 806	2 022	2 784	3 856
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 050		4 050	3 600
ACTIF IMMOBILISE	8 856	2 022	6 834	7 456
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	22 434		22 434	28 385
Avances et acomptes versés sur commandes	9 208		9 208	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	52 043		52 043	3 827
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	202 023		202 023	162 980
Charges constatées d'avance	8 111		8 111	
ACTIF CIRCULANT	293 820		293 820	195 193
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	302 676	2 022	300 654	202 648

Les immobilisations corporelles sont composés des investissements en matériels faits par l'Association sans nouvel investissement effectué en 2019 (cela comprend les armoires du siège ainsi que les ordinateurs).

Les autres immobilisations financières de 4 050€ correspondent au cautionnement des locaux du siège. Le montant a augmenté par rapport à 2018 car la surface louée est plus importante.

La valorisation du stock a été effectuée pour la seconde fois fin décembre 2019 pour un montant de plus de 22 400€. Il a été évalué sur la base du prix d'achat. Il se compose notamment de t-shirts, de note books, de stylos, de stylos lampe poche, de tote bags, casquettes, porte-clés, clé



USB, batteries externes, etc... Ce stock est moins élevé que fin 2018 où il s'élevait à 28 400€ environ.

Les avances et acomptes versés correspondent à des chèques émis en 2019 (mais non encaissés) pour le loyer de janvier 2020 (1 870€) et la cotisation au BNI payée le 31 décembre pour l'année 2020 également (1 170€). ou encore un acompte sur la facture Gemea d'un montant de 2 880€. La prestation ou livraison du bien n'intervient en effet qu'en 2020 et la facture a été émise en 2020 et non en 2019.

Les autres créances (plus de 52 K€) correspondent à des sommes reçues par l'Association en 2020 au titre de 2019. Cela comprend des sommes reversées par Facebook (dons particuliers lors de collectes), Sum up (terminal de paiement qui permet à l'Association de recevoir des paiements par Carte Bleue lors de la vente de goodies, de kaloos ou bien de recevoir des dons), Microdon ainsi que le remboursement d'un trop payé.

Cela comprend également les sommes non reçues des conventions (AG2R et HR PATH pour respectivement environ 8 K€ et 30 K€).

Les disponibilités correspondent au montant que l'Association a sur ses comptes au 31/12/2019 (compte courant et Livret A), soit un montant total de plus de 202 K€.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à plus de 8 100€ et correspondent à des factures émises en 2019 mais qui concernent des prestations de 2020. Cela comprend principalement la somme versée à Alvarum en décembre pour la Course des Héros 2020 (qui finalement est reportée en 2021) pour plus de 7 100€. Le reste est en majeure partie le pro rata 2020 des assurances payées pour une année de mars 2019 à mars 2020 (assurances habitation, imprimantes) et cotisations Assoconnect (de mars à mars également).

Passif

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	166 133	127 373
RESULTAT DE L'EXERCICE	75 133	38 760
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	241 266	166 133
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	29 809	
FONDS DEDIES	29 809	
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 885	24 596
Dettes fiscales et sociales	17 694	11 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 000	
DETTES	29 580	36 515
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	300 654	202 648

Le principal élément à noter dans le passif est l'absence de dettes financières, l'Association ne montre donc aucune dépendance financière vis-à-vis de l'extérieur.

Les fonds dédiés sont des fonds reçus de partenaires qui sont dédiés à une utilisation définie dans une convention et qui n'ont pas encore été utilisés en 2019 (AG2R pour plus de 5 400€ et HRPATH pour près de 25 K€).

Les dettes fournisseurs sont des dettes constatées pour 2019 mais payées en 2020 ou non encore payées.

Les produits constatés d'avance d'un montant de 3 K€ correspondent à la part du don AG2R non utilisée en 2019.



Contribution volontaire

Le bénévolat a été estimé à près de 306 K€ (contre 274 K€ en 2018). Il a été estimé sur une base de 23 100 heures réparties entre les correspondants et les "Amis de Petit Cœur de Beurre".

Les avantages en nature (dons de produits) ont été estimés à près de 37 500€.